

Social Journée nationale d'action, jeudi 29 septembre, pour réclamer la revalorisation des pensions de retraite

La CGT mobilise les retraités

L'AUGMENTATION des pensions de retraites est une revendication partagée par l'ensemble des organisations syndicales. « Les retraites de la Sécu sont gelées depuis trois ans », dénonce Bruno Lemerle, responsable de la section retraités de la CGT PSA. « En novembre 2015, il y a eu une revalorisation de... 0,80 centime d'euro. C'est se moquer du monde ! Les retraites complémentaires sont elles aussi gelées depuis trois ans et l'accord signé le 30 octobre 2015 entre le Medef et la CFDT prévoit trois années de blocage supplémentaire. »

La CGT va une nouvelle fois manifester son mécontentement sur le sujet lors de la grande journée d'action nationale programmée jeudi 29 septembre. Elle ne sera pas seule à battre le pavé montbéliardais (rassemblement devant la gare ferroviaire à partir de 14 h) : à ses côtés figureront d'autres organisations syndicales et plusieurs associations de retraités (FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, Solidaires, UNRPA, LSR et FGR-FP).

« Les retraités sont de plus en plus nombreux à devoir faire attention à chaque dépense, à devoir choisir entre l'habillement et les loisirs », a souligné Bruno Lemerle lors d'une conférence de presse organisée hier. « Contrairement à l'idée véhiculée par certaines émissions de télévision, ils ne sont pas des nantis. »

Hôpital médian : « Le scandale du PPP »

Un autre sujet préoccupe la section retraités de la CGT PSA, à savoir l'offre médicale dans le Nord Franche-Comté.

« Manque de lits, manque de personnel... : le futur hôpital médian à Trévenans est sous-dimensionné », s'inquiète-t-il. « Cet établissement est éloigné du pays de

Montbéliard et difficile d'accès. Qui plus est, le parking sera payant. » Il ajoute : « Avec la fermeture prévue de l'hôpital Bouloche qui va aggraver la situation, les médecins ont déjà alerté sur le risque que représente un service d'urgence unique qui devra recevoir entre 70.000 et 75.000 patients par an. »

La CGT veut parallèlement attirer l'attention des citoyens sur le mode de financement de cet hôpital médian, qu'elle qualifie de « scandale », avec la mise en place d'un partenariat public/privé (PPP). « Ce partenariat obligera l'hôpital à payer des loyers au groupe Vinci (pour le bâtiment) au détriment du budget qui devrait être consacré à la qualité des soins (personnel suffisant et équipements performants). Ce système du PPP, c'est le même que celui utilisé pour les autoroutes avec les résultats que l'on connaît : les contribuables paient indéfiniment et les tarifs des péages ne cessent d'augmenter. »

Une pétition, un millier de signataires

La CGT rappelle encore que « la dégradation de l'offre médicale, c'est aussi la difficulté croissante d'obtenir un rendez-vous chez un spécialiste, comme l'ophtalmo. Dans certaines communes, les généralistes commencent à manquer. »

À Colombier-Fontaine, un millier de personnes a ainsi signé la pétition CGT réclamant la création d'une maison médicale (lire ci-contre l'interview de Danièle Lefèvre, maire de la commune). Elle doit être remise en main propre au député (PS) Frédéric Barbier, ce matin (à 9 h 30) à sa permanence parlementaire (avenue des Alliés à Montbéliard).

Alexandre BOLLENGIER

Pour les retraités, plus d'infos sur <http://retraitescgtpsa.free.fr>



■ Bruno Lemerle (à gauche) : « Les retraités sont de plus en plus nombreux à devoir faire attention à chaque dépense. »

Photo ER



Questions à Danièle Lefèvre

Maire de Colombier-Fontaine

« Le projet de maison médicale avance, mais rien n'a encore été acté. Elle devrait être implantée sur le site de l'ancienne caserne des pompiers. »

- Où en est le projet de maison médicale initié au début des années 2010 par la précédente équipe municipale ?

- Nous y travaillons, mais rien n'est ficelé, rien n'a encore été acté. Je vais prochainement solliciter une nouvelle réunion auprès des services de l'Etat. D'ici à la fin de l'année, l'agence régionale de santé (ARS) doit nous communiquer les résultats de son enquête sur l'offre de santé à Colombier-Fontaine et rendre son avis sur la pertinence d'y créer une maison médicale.

- Un doute subsiste encore ?

- Dans la commune, tout le monde la juge indispensable

pour pérenniser l'offre de soins et attirer de nouveaux professionnels de santé. Le pharmacien, les trois médecins (N.D.L.R. : qui approchent de l'âge de la retraite), les quatre infirmières, le dentiste et le kiné se disent prêts à s'y installer, mais la commune ne pourra pas financer seule le projet. Il faut des aides de l'Etat.

- La communauté de communes des Trois Cantons (CC3C) ne peut-elle pas mettre la main à la poche ? Les généralistes ou le dentiste sont consultés par des patients qui ne résident pas tous à Colombier-Fontaine...

- La création des maisons

médicales ne fait pas partie de ses compétences.

- Fera-t-elle partie de celles du futur Grand Pays de Montbéliard qui englobe Colombier-Fontaine et la CC3C ?

- Je n'ai pas la réponse à cette question.

- Dans votre commune, un lieu d'implantation a-t-il déjà été pressenti pour accueillir cette maison médicale ?

- Oui, elle devrait être implantée sur le site de l'ancienne caserne des pompiers. Il s'agira d'une destruction-reconstruction.

Propos recueillis par **Alexandre BOLLENGIER**